



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 1er avril 2025 à 20 h à la salle multifonctionnelle située au 1043, route Marie-Victorin à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents:

Siège #1 - Valérie Giguière
Siège #2 - Quentin Kelhetter
Siège #3 - Robert Gendron
Siège #4 - Amélie Guay
Siège #5 - Joanne Costo
Siège #6 - Annie Demers

Est / sont absents:

Tous formant quorum sous la présidence de M. Christian Baril, maire.

Assistent également à cette séance : Mme Hanta Rasami, directrice générale et greffière-trésorière et Mme Lisanne Poisson, adjointe administrative.

Présence de 20 citoyens.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2025-04-105

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 -** Approbation - séance ordinaire du 4 mars 2025
 - 3.2 -** Approbation - séance extraordinaire du 18 mars 2025
- 4 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**
- 5 - ADMINISTRATION**
 - 5.1 -** Suivi des dossiers - MRC de Bécancour
 - 5.2 -** Portail de données immobilières (PDI)/ Rôle en ligne
 - 5.3 -** Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
 - 5.4 -** Renouvellement annuelle MUNYS - ADMQ
 - 5.5 -** Dénonciation au Gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle
 - 5.6 -** OMH - Budget révisé 2025
 - 5.7 -** Démission- Adjointe aux communications
 - 5.8 -** Achat banque d'heures - Infotech logiciel Sygem 2025
 - 5.9 -** Participation aux projets pilotes -Élections 2025
 - 5.10 -** Vente pour taxes - Délégation



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- 5.11 - Résolution programmation 5 TECQ 2019
- 5.12 - Étude d'évaluations de l'ancienne salle municipale au 960 4e rue
- 6 - GESTION FINANCIÈRE
 - 6.1 - Revenus - Mars 2025
 - 6.2 - Approbation des dépenses - Autorisation de paiement
- 7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1 - Offre de service - Entretien du système de détection CO2 - Caserne
 - 7.2 - Offre de service - Achat de bornes de protection (bollards)
 - 7.3 - Quote-Part SQ
- 8 - TRANSPORT
 - 8.1 - Débroussaillage et fauchage
 - 8.2 - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2021-2025 - Volet Entretien
 - 8.3 - Balayage des rues, trottoirs et stationnements/Municipalité
- 9 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1 - Réseaux d'aqueduc et égouts
 - 9.2 - Paiement factures des comptes de taxes 2025 - Aqueduc rang Saint-Charles
 - 9.3 - Demande de service - Camping Cap à la roche
 - 9.4 - Rapport de l'audit 2024 Gestion des matières résiduelles- RLNO (Regroupement de Lotbinière Nord-Ouest)
- 10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 10.1 - Rapport de permis émis en mars 2025
 - 10.2 - Achat de fleurs 2025
 - 10.3 - Entretien - pelouses 2025
 - 10.4 - Entretien des plates-bandes 2025
 - 10.5 - Dépenses relatives à la consultation publique - Projet village relais
 - 10.6 - Demande de modification au règlement de zonage 96-2012
 - 10.7 - Projet de consignation Métro Deschaillons
 - 10.8 - Comité Consultatif d'Urbanisme
 - 10.8.1 - 18e Avenue - construction lot 6 084 604
 - 10.8.2 - 10 Côte du Quai
- 11 - LÉGISLATION
 - 11.1 - Règlement # 206-2024 modifiant le règlement de zonage #96-2012
- 12 - LOISIRS ET CULTURE
 - 12.1 - Changement des lumières - Salle des loisirs
 - 12.2 - Résolution de camps de jour - Appui à la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard
 - 12.3 - Salle multifonctionnelle
 - 12.3.1 - Achat d'un chariot de concierge
 - 12.3.2 - Achat d'un aspirateur
 - 12.3.3 - Reproduction carte géographique St-Jean 1905
 - 12.3.4 - Achat Numéro civique
 - 12.3.5 - Installation de logiciels et achat cartes à puce
 - 12.3.6 - Installation système d'alarme/accès de la porte en arrière



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

12.4 - Suivi - Dons aux Chevaliers de Colomb du Québec (Conseil 2865)

12.5 - Lieu d'implantation panneau d'information - Projet Village-relais

12.6 - Location salle municipale

12.7 - Panneau électrique

12.8 - Camps de jour 2025

12.9 - Association de soccer Les Seigneuries (ASLS) protocole de collaboration 2025 et demande d'aide financière 2025

13 - QUESTIONS DIVERSES (ÉLUS)

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS (CITOYENS)

15 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter l'ordre du jour, tel que lu.

3 - PROCÈS-VERBAL

2025-04-106

3.1 - Approbation - séance ordinaire du 4 mars 2025

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu la copie du procès-verbal dans les délais prescrits, il est dispensé d'en faire la lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars dernier.

2025-04-107

3.2 - Approbation - séance extraordinaire du 18 mars 2025

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu la copie du procès-verbal dans les délais prescrits, il est dispensé d'en faire la lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mars dernier.

4 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, Hanta Rasami, fait la lecture de la correspondance en date du 1er avril 2025 et répond aux questions des membres du conseil.

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Suivi des dossiers - MRC de Bécancour

- Milieu humide



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2025-04-108

5.2 - Portail de données immobilières (PDI)/ Rôle en ligne

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent souhaite optimiser l'accessibilité et la gestion des données immobilières pour ses citoyens et les professionnels de l'immobilier;

Considérant que le Portail de Données immobilières (PDI) de la firme PG Solutions permet un accès gratuit aux citoyens ainsi qu'un accès professionnel pour les notaires et autres intervenants du secteur immobilier;

Considérant que l'offre de service du PDI comprend les techniques requises, les détails du portail et les frais associés, et que la municipalité bénéficie d'une installation sans frais ainsi que d'un droit d'utilisation annuel sans redevances;

Considérant que ce portail est plus adapté et peut remplacer le rôle en ligne actuel;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'adhésion au Portail de Données immobilières (PDI) tel que proposé dans l'offre de service de la firme PG Solutions et ce, sans frais;

Et d'autoriser la directrice générale, Mme Hanta Rasami à signer tous les documents afin de procéder à la mise en place du portail.

2025-04-109

5.3 - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

Considérant que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

Considérant que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

Considérant que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

Considérant que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

Considérant qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2025-04-110

5.4 - Renouvellement annuelle MUNYS - ADMQ

Considérant que la municipalité a un abonnement au programme Munys de l'ADMQ;

Considérant que ce programme est un tableau de bord en gestion municipale et adaptée spécifiquement pour la direction générale;

Considérant les frais de renouvellement annuels au montant de 325 \$ plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter les frais de renouvellement annuels du programme Munys au montant de 325 \$ plus les taxes applicables.

2025-04-111

5.5 - Dénonciation au Gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle

Considérant que plusieurs programmes du gouvernement du Québec destinés aux municipalités ne sont pas indexés, malgré la situation économique actuelle;

Considérant que cela a un impact direct sur l'augmentation importante de la charge fiscale globale des contribuables et sur les capacités financières des municipalités, dont les MRC du Québec, puisque ces dernières doivent composer avec une hausse importante des coûts, pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population;

Considérant que les municipalités sont responsables de faire des budgets équilibrés, lesquels doivent tenir compte de la capacité de payer de leurs citoyen(nes);

Considérant que le gouvernement du Québec doit agir afin de régulariser la situation, notamment en rétablissant le financement destiné aux municipalités à un niveau acceptable, compte tenu de la situation économique actuelle;

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De demander au gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, dont les MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat, tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois;

De transmettre une copie de la présente résolution au premier ministre du Québec, monsieur François Legault, ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, ainsi qu'au député de Nicolet-Bécancour, Monsieur Donald Martel;

De transmettre également une copie de la présente résolution à la MRC de Bécancour ainsi qu'aux municipalités locales du territoire pour appui.

2025-04-112

5.6 - OMH - Budget révisé 2025



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant la résolution 2025-03-074 relative au budget 2025 de l'OMH au Cœur-du-Québec (Quote-Part au montant de 4525 \$);

Considérant le budget 2025 révisé ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De prendre note du budget révisé 2025 de l'Office municipal d'habitation au Cœur-du-Québec;

D'accepter de payer le Quote-Part du budget 2025 au montant de 4 605 \$ pour la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

2025-04-113 5.7 - Démission- Adjointe aux communications

Considérant le dépôt de la lettre de démission de l'adjointe aux communications, Mme Shany Bélanger Lavigne en date du 11 mars 2025;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la démission de Mme Shany Bélanger Lavigne;

D'autoriser la directrice générale à faire les démarches du processus d'embauche pour son remplacement et d'assumer les dépenses relatives à ces démarches.

2025-04-114 5.8 - Achat banque d'heures - Infotech logiciel Sygem 2025

Considérant que la municipalité ne dispose plus d'heure en banque pour les soutiens techniques d'Infotech;

Considérant que la municipalité veut maintenir le budget relatif pour les soutiens techniques au montant de 3 250 \$, plus les taxes applicables;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service de la firme Infotech au montant de 3 250 \$ plus les taxes applicables. Cette banque d'heures pourrait être utilisée lors des formations, de services comptables et de la mise à jour du rôle et de la taxation.

5.9 - Participation aux projets pilotes -Élections 2025

Point à reporter à une séance ultérieure.

2025-04-115 5.10 - Vente pour taxes - Délégation

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De déléguer la directrice générale, M^{me} Hanta Rasami, pour représenter la municipalité lors de la vente pour taxes qui sera tenue le 12 juin 2025 à la MRC de



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Bécancour, afin de miser le montant minimal pour les propriétés dont les taxes ne seront pas payées à cette date.

2025-04-116

5.11 - Résolution programmation 5 TECQ 2019

Considérant que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

Considérant que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au MAMH de travaux version n° 5 et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 5 comporte des coûts réalisés véridiques.

2025-04-117

5.12 - Étude d'évaluations de l'ancienne salle municipale au 960 4e rue

Point à reporter à une séance ultérieure

6 - GESTION FINANCIÈRE

6.1 - Revenus - Mars 2025

Le montant total des revenus du mois précédent est de 4 306.43 \$.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Le montant total encaissé en date du 31 mars 2025 est de 1 295 312,01\$.

2025-04-118 6.2 - Approbation des dépenses - Autorisation de paiement

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

Total des salaires :	20 371,03\$
Total des incompressibles – Municipalité :	596 458,32\$
Total des comptes à payer – Municipalité :	104 949,18\$
Total des dépenses :	<u>721 778,53\$</u>

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2025-04-119 7.1 - Offre de service - Entretien du système de détection CO2 - Caserne

Considérant le besoin annuel d'inspection, d'entretien et de calibrage pour assurer le bon fonctionnement du système de détection de CO2 de la caserne;

Considérant l'offre de services de la firme Detekta Solutions :

Detekta Solutions	Prix
2 visites	860\$
1 visite	430\$

Plus taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services de la firme Detekta Solutions pour le service d'inspection, d'entretien et du calibrage du système de détection de CO2 pour 1 visite au montant de 430 \$ plus taxes applicables.

2025-04-120 7.2 - Offre de service - Achat de bornes de protection (bollards)

Considérant la nécessité d'installer des bornes de protection (bollards) devant les bornes de recharge et à l'entrée de la nouvelle piste cyclable, en face du bureau de poste;

Considérant les offres de service de la firme « Signalisation Kalitec Inc »:

Signalisation Kalitec Inc.	Soumission 1	Soumission 2
2 Bollards	1 822,75\$ Cédant sous impacts	1 146,20\$ Rigides fixes
3 Bollards rigides amovibles	2 157,56\$	2 157,56\$
Frais de transport	295,00\$	295,00\$
Total	4 915, 56\$	4 137,68\$

* Plus les taxes applicables



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

IL EST PROPOSÉ PAR : Joanne Costo ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services de la firme Signalisation Kalitec Inc. pour la soumission 2 au montant de 4 137,68\$ plus les taxes applicables.

2025-04-121

7.3 - Quote-Part SQ

Considérant que le Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec (Règlement) établit les modalités de calcul de la facture des services policiers pour les municipalités desservies par la Sûreté du Québec (SQ);

Considérant que ce Règlement prend en compte plusieurs variables, dont la richesse foncière uniformisée (RFU), le taux selon la population, le coût moyen d'un policier, le nombre total de policiers dédiés à la desserte et le partage du coût de cette desserte entre les municipalités et le gouvernement du Québec;

Considérant que pour la facture de l'année 2025, la population utilisée pour déterminer le taux multiplicateur applicable à la municipalité est celle relative à l'année 2024, telle que déterminée par le décret 1836-2023 du 20 décembre 2023;

Considérant que la RFU utilisée pour la facture de l'année 2025 est une moyenne établie à partir des valeurs de cette dernière pour les années 2018 à 2023, conformément à l'article 2 du Règlement;

Considérant que le coût moyen d'un policier pour l'année 2025 est établi à 254 742 \$, conformément à l'article 25 du Règlement;

Considérant que la facture peut être payable en deux versements, soit au plus tard les 30 juin 2025 et 31 octobre 2025 au montant total de 102 239 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité autorise le paiement de la facture des services de la Sûreté du Québec pour l'année 2025, conformément aux modalités établies par le Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec;

Le paiement soit effectué en 2 versements, soit le 1er versement au plus tard le 30 juin 2025 et le 2ème versement au plus tard le 31 octobre 2025.

8 - TRANSPORT

2025-04-122

8.1 - Débroussaillage et fauchage

Considérant le besoin de la municipalité en débroussaillage et fauchage;

Considérant les offres de service reçues pour 2025 :

Firme	Débroussaillage	Fauchage	Heures estimées ou travaillées
Entreprise RM Pépin Inc.	140\$/heures	128\$/heures	50 heures



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Entreprises MMR Turcotte Inc.	112\$/heures	112\$/heures	100 heures
Les Entreprises AM Oswald faucheuse normale pour un seul côté du fossé	115\$/heures	115\$/heures	60 heures
Les Entreprises AM Oswald faucheuse télescopique pour 2 côtés du fossé	125\$/heures	125\$/heures	60 heures

Considérant les taux horaires facturés ou soumissionnés;

Considérant les besoins en surveillance par nos inspecteurs municipaux;

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accorder à la firme « Entreprises R.M. Pépin Inc. » le contrat de fauchage des bordures de routes municipales;

Les travaux à exécuter sont : les chemins municipaux, la route 132 (servitude de passage du réseau d'aqueduc), les voies d'accès du puits numéro 8 et la conduite SP2, ainsi que le terrain à la station d'épuration;

Le ministère des Transports exige la présence d'un véhicule d'escorte pour les routes numérotées. La municipalité fournira le véhicule d'escorte ainsi qu'un employé.

2025-04-123

8.2 - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2021-2025 - Volet Entretien

Considérant que le ministère des Transports et de la Mobilité durable a accordé une aide financière maximale de 44 771 \$ à la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet Entretien;

Considérant que les modalités d'application 2021-2025 du programme exigent qu'au moins les deux tiers de cette aide financière soient alloués à des travaux d'entretien d'été ou à l'achat de machinerie et d'équipement s'y rapportant, à défaut de quoi la Municipalité devra justifier son incapacité à respecter ce seuil;

Considérant que cette aide financière vise à soutenir l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que des éléments de ponts situés sur ces routes, sous la responsabilité de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent accepte l'aide financière de 44 771 \$ accordée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet Entretien;

Que la Municipalité s'engage à utiliser cette aide financière conformément aux exigences du programme, notamment en allouant les deux tiers du montant à des



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

travaux d'entretien d'été ou à l'achat de machinerie et d'équipement s'y rapportant, ou en justifiant toute incapacité à respecter ce seuil;

Que la Municipalité informe le ministère des Transports et de la Mobilité durable, via son rapport financier, de l'utilisation des fonds reçus, en conformité avec les objectifs du programme.

2025-04-124

8.3 - Balayage des rues, trottoirs et stationnements/Municipalité

Considérant l'offre de services de balayage de rues, trottoirs et stationnements de la firme « Les entreprises Édouard Paquette » au montant de 4 299 \$ plus les taxes applicables pour l'année 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'assumer les frais et d'accepter l'offre de services de balayage de rues, trottoirs et stationnements de la firme « Les entreprises Édouard Paquette » au montant de 4 299 \$ plus les taxes applicables pour l'année 2025;

De demander à la firme de commencer les travaux au début du mois de mai;

De demander aux agriculteurs de rembourser tous les frais supplémentaires engendrés par les transports des boues et des saletés après les dates de balayage.

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 - Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de mars 2025 est de 273 m³ (59 968 gallons impériaux).

2025-04-125

9.2 - Paiement factures des comptes de taxes 2025 - Aqueduc rang Saint-Charles

Considérant l'entente intermunicipale avec la municipalité de Parisville;

Considérant le règlement #207-2025 fixant les taux de taxes, de compensations et les conditions de perception pour l'exercice financier 2025 :

- Taxes d'eau desservis par Parisville : 266 \$ X 26 Résidents
- Taxes d'égouts desservis par Parisville : 328 \$ X 2 Résidents

Considérant la facture reçue du compte de taxes d'aqueduc de Parisville au montant total de 8 104 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser le paiement de la facture du compte de taxes d'aqueduc au montant total de 8 104 \$ de la municipalité de Parisville.

2025-04-126

9.3 - Demande de service - Camping Cap à la roche

Considérant que le Camping Cap à la Roche est obligé de faire le prélèvement d'échantillons d'eau du spa et des jeux d'eau pour la saison 2025;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que la direction du Camping Cap à la Roche nous demande de faire ces services et ce, 2 fois par mois;

Considérant la tarification 2025 de nos services d'inspecteur municipal est de 37,94 \$, et ce avec un minimum de 1 heure de travail /service;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'offrir au Camping Cap à la Roche les services d'inspecteur municipal pour faire le prélèvement d'échantillon d'eau du spa et des jeux d'eau pour la saison 2025, au taux horaire de 37,94\$/heure, et ce, avec un minimum d'1 heure de travail/service.

**2025-04-127 9.4 - Rapport de l'audit 2024 Gestion des matières résiduelles- RLNO
(Regroupement de Lotbinière Nord-Ouest)**

Considérant le rapport de l'audit 2024 relatif à la gestion des matières résiduelles du RLNO (Regroupement de Lotbinière Nord-Ouest);

Considérant le solde du Quote-Part à payer à la Municipalité de Lotbinière au montant de 3 519,89 \$;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser le paiement du Quote-Part à la Municipalité de Lotbinière au montant de 3 519,89 \$;

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 - Rapport de permis émis en mars 2025

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment du mois de mars 2025 indique que 3 permis ont été délivrés pour un montant de 151 000\$.

2025-04-128 10.2 - Achat de fleurs 2025

Considérant les offres de services reçus :

Firme	Quantité	Prix
Jardinerie Fortier	16 jardinières + crochets 10 pots	1 739 \$ + 200 \$ transport
Les Jardins Marie-Victorin (2002) Inc.	16 jardinières + crochets 10 pots	1 543,73 \$ (pas de transport)

**Plus les taxes applicables*

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

D'accepter l'offre de services de la firme « Les Jardin Marie-Victorin (2002) Inc. », pour garnir 10 pots de fleurs et 16 jardinières de 18 pouces + crochets au montant de 1 543,73 \$, plus les taxes applicables.

2025-04-129

10.3 - Entretien - pelouses 2025

Considérant la soumission de gré à gré reçue pour les travaux d'entretien des pelouses pour la saison estivale 2025;

Considérant les nouveaux endroits ajoutés la soumission : Piste à rouleaux, 3 buttes de glisses proches de l'école, 1 butte à la forêt nourricière;

Soumissionnaire	M.	1 an
Daniel Tousignant		
Montant de 2024		19 009,53 \$
Ajout de : - piste à rouleau - butte de glisse - butte nourricière		2 500,00\$
Total		21 509.53\$

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'octroyer le contrat à M. Daniel Tousignant, pour la saison estivale 2025 au montant de 21 509,53 \$ sans taxes;

Il est possible de déduire le coût de la tranchée drainante, s'élevant à 1 092,42 \$;

Les travaux à exécuter sont indiqués au devis déposé.

2025-04-130

10.4 - Entretien des plates-bandes 2025

Considérant l'offre de services reçue pour les travaux d'entretien des plates-bandes pour la saison estivale 2025;

Soumissionnaire	1 an
Mme Danièle St-Hilaire	9 022,43\$

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services de Mme Danièle St-Hilaire, pour la saison estivale 2025 ans au montant de 9 022,43 \$ sans taxes.

2025-04-131

10.5 - Dépenses relatives à la consultation publique - Projet village relais

Considérant la consultation publique pour le village relais du 18 mars dernier;

Considérant qu'un service de traiteur est prévu à cette consultation;

Considérant que cette dépense est financée par le projet;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant la facture de la firme « Bigarade » au montant de 803,00\$;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter de payer la facture de la firme « Bigarade » au montant de 803,00\$.

De demander le remboursement de cette dépense.

2025-04-132 10.6 - Demande de modification au règlement de zonage 96-2012

Considérant que le règlement de zonage actuel 96-2012 dans la zone M-02 ne permet pas les commerces et services liés à l'automobile ni les commerces à incidence élevée;

Considérant que le commerce Pro-Mécanique Les Becquets est actuellement dans l'impossibilité d'offrir les services de mécanique et d'inspections de véhicules lourds en raison de ce règlement;

Considérant que la modification du règlement de zonage permettrait à des entreprises comme Pro-Mécanique Les Becquets de développer leurs activités et de répondre aux besoins de la communauté;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter de faire les démarches de modification de règlement de zonage 96-2012 pour la zone M-02, et ce selon la disponibilité et la file d'attente du service en urbanisme de la MRC de Bécancour ou en sous-traitance avec la FQM mais au frais du demandeur;

Que les services municipaux compétents soient mandatés pour analyser la faisabilité de cette modification et en évaluer les impacts potentiels;

Qu'un calendrier soit établi pour le processus de modification du règlement de zonage, incluant les étapes de consultation publique requises.

2025-04-133 10.7 - Projet de consignation Métro Deschaillons

Le conseil a pris connaissance du document d'urbanisme du projet.

Point à reporter à une séance ultérieure.

10.8 - Comité Consultatif d'Urbanisme

2025-04-134 10.8.1 - 18e Avenue - construction lot 6 084 604

Considérant que le conseil a pris connaissance de la demande de permis déposée le 18 février 2025;

Considérant que l'immeuble est situé dans la zone R-04 et est assujéti aux dispositions du règlement municipal #188-2023 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, lequel a été adopté le 6 juin 2023;

Considérant les précisions apportées au CCU (Comité consultatif d'urbanisme);



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que le projet déposé s'intégrera, par sa volumétrie et son implantation au milieu bâti environnant;

Considérant que le comité recommande que tout revêtement des murs extérieurs soit installé à l'horizontale, considérant qu'aucun revêtement n'est installé de manière verticale sur les autres résidences environnantes;

Considérant que l'ensemble architectural forme un tout cohérent et harmonieux;

Considérant que les autres éléments de la demande sont conformes aux dispositions en vigueur du règlement de zonage #96-2012;

Considérant la recommandation favorable du CCU et ce, tel que déposé par le requérant, mais à la condition que tout revêtement des murs soit installé à l'horizontale et de la largeur de la porte de garage.

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'émettre un avis favorable relativement à la présente demande, et ce, pour les motifs invoqués dans le présent préambule.

2025-04-135

10.8.2 - 10 Côte du Quai

Considérant que le règlement municipal #169-2021 exigeant la production d'une expertise pour obtenir une autorisation particulière en zone potentiellement exposée aux glissements de terrain (ZEGT) est entré en vigueur le 15 juillet 2021;

Considérant que l'expertise géotechnique du 28 janvier 2025, dossier N/Réf : 5270-28-01 visant le lot #6 084 023 du cadastre du Québec, a fait l'objet d'un avis favorable pour les travaux décrits sur ledit lot;

Considérant que le conseil prend connaissance des conclusions favorables de l'étude, aux conditions, aux critères et aux normes y étant décrites;

Considérant que l'immeuble est situé dans la zone V-02;

Considérant que les autres éléments sont conformes aux dispositions en vigueur du règlement de zonage #96-2012;

Considérant que le conseil souligne que le propriétaire demeure responsable d'effectuer les vérifications requises additionnelles relativement aux autres normes pouvant s'appliquer;

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De recevoir la présente expertise géotechnique, et ce, pour les motifs invoqués dans le présent préambule.

11 - LÉGISLATION

2025-04-136

11.1 - Règlement # 206-2024 modifiant le règlement de zonage #96-2012

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné et déposé à la séance du 5 novembre 2024;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que le 1er projet de règlement a été adopté à la séance du 5 novembre 2024;

Considérant la consultation publique du 23 janvier 2025;

Considérant que le 2e projet de règlement a été adopté à la séance du 4 février 2025;

Considérant l'avis public du 10 mars 2025 annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum;

Considérant le registre du 20 mars 2025 au bureau municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le conseil de la municipalité adopte officiellement le règlement #206-2024 modifiant le règlement de zonage #96-2012.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.1 - Changement des lumières - Salle des loisirs

Point à reporter à une séance ultérieure.

2025-04-137

12.2 - Résolution de camps de jour - Appui à la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard

Considérant que l'organisation des camps de jour municipaux ne constitue pas une obligation pour les municipalités, mais qu'elle représente néanmoins un service essentiel pour les familles;

Considérant que la majorité des municipalités offrent ce service malgré les défis croissants liés à l'encadrement sécuritaire des enfants et à l'accessibilité pour ceux ayant des besoins particuliers;

Considérant que l'absence de soutien financier adéquat complique la mise en place de mesures d'accompagnement adaptées, mettant ainsi en péril la pérennité des camps de jour municipaux;

Considérant que la Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard a adopté la résolution 7046,03-2025 lors de sa séance ordinaire du 4 mars 2025 afin d'interpeller les instances gouvernementales sur cette problématique;

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'appuyer officiellement la résolution 7046,03-2025 de la Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard, demandant une intervention gouvernementale pour assurer le financement et la viabilité des camps de jour municipaux;

De transmettre la présente résolution à la ministre des Affaires municipales, au ministre de l'Éducation, ainsi qu'à l'ensemble des municipalités du Québec afin de soutenir cette démarche collective.

12.3 - Salle multifonctionnelle



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2025-04-138

12.3.1 - Achat d'un chariot de concierge

Considérant que la nouvelle salle multifonctionnelle nécessite un chariot de ménage;

Considérant les offres de services reçues:

Produit Capital	Prix
Chariot de ménage standard	225,00\$
Chariot de ménage avec barrure	329,00\$

*plus les taxes applicables

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service de la firme « Produit Capital » au montant de 225.00\$ plus les taxes applicables.

2025-04-139

12.3.2 - Achat d'un aspirateur

Considérant que la nouvelle salle multifonctionnelle nécessite un aspirateur;

Considérant les offres de services reçues:

Aspirateur eaux et poussières	Unile	Rona	Best Buy	Walmart
DeWalt 10 gallons-5hp	380\$	204,99\$	209,99\$	209,99\$

* plus les taxes applicables

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services de la firme « RONA » au montant de 204\$ plus les taxes applicables.

2025-04-140

12.3.3 - Reproduction carte géographique St-Jean 1905

Considérant que la carte géographique St-Jean 1905 est disponible sur le site de la Bibliothèque et Archives nationale du Québec (BAnQ);

Considérant que la municipalité souhaite l'installer dans la salle multifonctionnelle;

Considérant que cette carte nécessite une reproduction afin d'optimiser sa qualité et de l'agrandir aux dimensions de 128 cm x 88 cm;

Considérant que cette carte est libre de droits et que le coût de sa reproduction s'élève à 55 \$, sans taxes;

Considérant que la BAnQ ne fournit pas de service d'impression;

Considérant la soumission reçue de la firme Imprimerie Document Express au montant de 67 \$, plus les taxes applicables, pour l'impression de la carte;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

**IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'entériner la reproduction de la carte géographique Saint-Jean 1905 au format 128 cm x 88 cm auprès de la BAnQ au coût de 55 \$, sans taxes;

D'accepter la soumission reçue de la firme Imprimerie Document Express au montant de 67 \$, plus les taxes applicables, pour l'impression de la carte.

2025-04-141 12.3.4 - Achat Numéro civique

Considérant le besoin en numéro civique de la nouvelle salle multifonctionnelle;

Considérant le choix d'emplacement pour le numéro civique;

Considérant les soumissions reçues :

Firme	Informations supplémentaires	Prix
Mon Adresse Civique	12" - Inox	185,60 \$
Adresse Design	12" - Inox	219,96 \$
Distribution 2020	12" - Brossé	43,99 \$ x 4 numéros = 175,96\$

**Plus les taxes applicables*

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la soumission de la firme « Mon Adresse Civique » au montant de 185,60\$ \$, plus les taxes applicables pour l'achat du numéro civique de la salle multifonctionnelle.

2025-04-142 12.3.5 - Installation de logiciels et achat cartes à puce

Considérant que la nouvelle salle multifonctionnelle nécessite une meilleure gestion du système d'accès;

Considérant les offres de services reçues de la firme « Yvon Roy Inc. » :

Yvon Roy Inc.	Montant
Logiciel	139,56\$
Formation de 3h	96,00\$/heure (288 \$)
Puces	4,79\$ l'unité

** Plus les taxes applicables*

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de la firme Yvon Roy Inc. pour l'achat du logiciel au montant de 139,56\$ plus les taxes applicables;

D'accepter que l'adjointe administrative Mme Lianne Poisson suive la formation pour la gestion des puces au montant de 288 \$ plus les taxes applicables;

D'accepter l'achat de 50 puces au montant de 239,50\$ plus les taxes applicables.

2025-04-143 12.3.6 - Installation système d'alarme/accès de la porte en arrière



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que la porte arrière de la nouvelle salle multifonctionnelle nécessite d'être reliée à un système d'alarme;

Considérant l'offre de service reçue de la firme « Yvon Roy Inc. » au montant de 716,19 \$ plus les taxes applicables;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'entériner l'offre de service de la firme « Yvon Roy Inc. » au montant de 716,19\$ plus les taxes applicables.

2025-04-144 12.4 - Suivi - Dons aux Chevaliers de Colomb du Québec (Conseil 2865)

Considérant la résolution # 2025-03-099 octroyant une aide financière au montant de 300\$;

Considérant le rapport de distribution de dons fourni par les Chevaliers de Colomb (Conseil 2865) en date du 17 mars 2025;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De recommander que les aides financières octroyées par la municipalité soient redistribués aux besoins alimentaires des résidents de Deschaillons-Sur-Saint-Laurent.

2025-04-145 12.5 - Lieu d'implantation panneau d'information - Projet Village-relais

Point à reporter

2025-04-146 12.6 - Location salle municipale

Considérant la demande du Centre de services scolaire de la Riveraine pour la location de la salle municipale pour l'année 2025-2026;

Considérant que Mme Isabelle Lambert offrira une formation Bien-Vivre destinée aux citoyens de la municipalité;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la location gratuite de la salle municipale pour la formation Bien-Vivre, offerte par le Centre de services scolaire de la Riveraine, tous les jeudis de 8 h 30 à 12 h 30, du 18 septembre 2025 au 7 mai 2026;

De proposer l'utilisation de la salle multifonctionnelle et ce, selon la disponibilité et sous réserve que les conditions soient adaptées aux activités physiques prévues dans la formation.

2025-04-147 12.7 - Panneau électrique

Considérant la demande du comité des loisirs d'avoir une seconde prise de pôle sur le panneau électrique;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

**IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser l'installation d'une seconde prise de pôle sur le panneau électrique, et ce conditionnel à la conformité aux normes des installations électriques;

D'assumer toutes les dépenses relatives à cette demande.

2025-04-148

12.8 - Camps de jour 2025

Considérant que depuis plusieurs années, les municipalités de Parisville et de Deschaillons-sur-Saint-Laurent maintiennent un camp de jour en commun;

Considérant que la municipalité de Parisville demande notre intérêt à maintenir le camp de jour pour nos 2 municipalités aux mêmes conditions que les années passées, soit : Un partage des dépenses totales nettes engagées par la municipalité de Parisville au prorata du pourcentage de fréquentation de chaque municipalité, selon le rapport des revenus et dépenses qui sera fourni à la fin de la saison 2025;

Considérant que la municipalité de Parisville assume entièrement la coordination et le fonctionnement du Camp de jour offert aux citoyens de Parisville et de Deschaillons-Sur-Saint-Laurent;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De mentionner à la municipalité de Parisville que la municipalité de Deschaillons-sur Saint-Laurent est intéressée à maintenir un camp de jour en commun, pour la saison estivale 2025;

La municipalité accepte le partage des dépenses totales nettes du camp de jour au prorata du pourcentage de fréquentation de chacune des municipalités, selon le rapport des revenus et des dépenses déposés à la fin de la saison 2025.

2025-04-149

12.9 - Association de soccer Les Seigneuries (ASLS) protocole de collaboration 2025 et demande d'aide financière 2025

Considérant le protocole de collaboration établi entre la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et l'Association de soccer Les Seigneuries;

Considérant que l'objectif des 2 parties est d'unir leurs forces et de combiner les ressources afin de promouvoir et de favoriser la pratique du soccer à Deschaillons-sur-Saint-Laurent et dans les agglomérations environnantes;

Considérant la demande d'aide financière de 375 \$ de l'association afin d'offrir à nos jeunes la pratique du soccer à un prix abordable;

Considérant que la municipalité a octroyé une aide financière de 375 \$ en 2024;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver le protocole de collaboration déposé le 26 mars 2025 par l'Association de soccer Les Seigneuries;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

D'accorder une aide financière de 375 \$ afin d'offrir à nos jeunes la pratique du soccer à un prix abordable.

13 - QUESTIONS DIVERSES (ÉLUS)

- Bruit thermopompe/Salle multifonctionnelle
- Gestion détour MTMD/ Demande de rencontre
- Travaux au pont Ruisseau Charland / commerces

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS (CITOYENS)

- Projet de l'ancienne salle municipale
- Micro du public à la séance du conseil
- Commerces/Détour/Travaux au pont Ruisseau Charland
- ASLS - location de la salle
- Bollards
- Achat local
- Dépanneur / Signalisation
- Saint-Joseph circulation / calcium / vitesse / gratte
- Nuisance sonore/Thermopompe
- Consignes - Métro/EEQ
- Fleurs salle multifonctionnelle
- lettre du député / CLSC Fortierville
- Aide pour les commerces

2025-04-150

15 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que l'ordre du jour soit épuisé et la séance est levée à 21h45

Hanta Rasami
Directrice générale et greffière-trésorière

Christian Baril
Maire



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Je, Christian Baril, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Christian Baril
Maire